



Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal

CD 48 – Espace Jean Jaurès – Rue Charles Morel – 48000 MENDE
Courriel : cd48@petanque.fr – Site internet : cd48petanque.com

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 14 octobre 2025

Présents : CHAPTAL Lionel, COQUILLARD Leïla, DURAND Ludovic, DURAND Patrick, FERREIRA Alexandre, MALASSAGNE Julien, MALAVAL Guy, MIZOULE Serge, NURIT Francis, PARADIS Magali et SAINT-PIERRE Michel.

Excusés : BOUNIOL Muriel, LARBAUD Christian et REMALI Ahmed.

ACCUEIL ET BIENVENUE

Ludovic DURAND, président, ouvre la séance à 18 heures 30, remercie les membres présents et passe à l'ordre du jour.

- **Approbation du Compte Rendu du Conseil d'Administration du 17/6/2025 :**
Validation à l'unanimité.

ACTUALITÉS DIVERSES

- **Positionnements formation arbitre** : « Non » pour Mark Kelly, « Oui » pour Francis Valadier.
- **Arbitrage** : Un certain « Anthony Bayle », de St GERMAIN, serait intéressé pour arbitrer des matchs de pétanque en Lozère.
- **CA** : Démission d'Yvette lors du CA précédent. Proposition que Magali PARADIS soit secrétaire via admission du CA et ouverture du poste de secrétaire adjointe lors de l'AG.
- **CRO** : Augmentation d'un euro de la licence pour divers projets de financements et paiement des commissions régionales.
- **FF PJP** : La fédération récupérera 1 euros pour Chaque joueur jouant les Championnats.
- **CTFR** : Brevet d'état pour jeunes avec 12 candidatures dont 11 négatives, le candidat admis vient d'Aquitaine.
- **Championnats régionaux** : Séparation du « Triplette Jeune » et du « Triplette Seniors ». Ces deux compétitions seront disputées le même week-end mais pas au même endroit.

- **CNC Vétérans** : Saint-Chély qualifié pour la phase finale.
- **Bilan Grand Prix Lozère Nouvelle** : Satisfaction globale. Remerciements à la Pétanque Marvejolaise qui n'a pas demandé d'indemnités. Quatre arbitres ont exercé à titre gracieux. Bénéfices : 2 300 € (dont 1 000 € de subvention de la part de la Lozère Nouvelle).

COMPTABILITÉ ET TRÉSORERIE

Christian Larbaud, trésorier, est absent pour raisons de santé. Il n'y a donc pas de point finances. Un appel à candidatures pour le mandat de trésorier sera lancé dans le cadre de la prochaine AG.

EFFECTIFS

- **Licences** : 1 266 licences (soit + 25 par rapport à 2024 et 4^e augmentation en Occitanie) et explosion du quota « jeunes ».

Magali PARADIS rappelle que les licences seront dématérialisées pour 2026.

JEUNES

- **Bilan ligues** : Moyen.
- **Sélection Lozère** : Appréciation par beaucoup de clubs. Demande de plus d'implication par les clubs.
- **Trophée des Pépites** : Félicitations à Ilan pour sa première sélection.

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2026

- **Bilan Championnats France 2025** : Moyen. Grosse performance des Pétanqueurs Barrabans en Triplette Vétérans (1^{er}/2 finalistes).
- **Hébergement** : Deux lieux non confirmés (Carmaux + doublette provençale).
 - Distance privilégiée par rapport au lieu de la compétition.
 - Logement AirBnB réservé pour Nice (proposition de la Fédération pour se rendre à Ajaccio).
- **Tenue** : Tenue mobile d'année en année avec création de gamme à personnaliser avec commande selon la taille.

COUPES / CDC

- **Finale CDC** : Le dimanche 23 novembre au Massegros.
- **Finale Coupe Lozère / Bessière** : Création d'un trophée spécial ? Finales filmées ?

- **CDC** : Le président présente ses excuses pour les débuts ratés, mécontentements pour l'attribution des terrains, le président rappelle que si certains sont mécontents sur l'attribution de terrain ils peuvent réunir le jury.

En troisième division Open, le président avait initialement annoncé que le deuxième meilleur des trois poules serait qualifié pour les demi-finales. Cependant, cette proposition n'a finalement pas été retenue : à l'unanimité, il a été décidé que seuls les premiers de chaque groupe accéderaient aux demi-finales et seraient promus

Tirage au sort : Vainqueur du groupe 3 qualifié directement pour la finale.

La demi-finale opposera donc le premier du groupe 1 au premier du groupe 2.

RETOUR COMMISSION DE DISCIPLINE

Convoqués en juillet, Carlos DOS SANTOS et Alex GARDES ont respectivement écopé de deux ans (dont un an ferme et un an avec sursis et 120 € d'amende) et de six mois avec sursis accompagnés de 60 € d'amende en raison de leurs mauvais comportements aux Championnats de Florac et du Collet-de-Dèze.

Cependant, appel car non prise en compte par la région dans le compte rendu arbitral.

Patrick Durand rappelle les règles du fonctionnement de la commission de discipline.

Décision en première instance annulée pour vice de procédure.

PLAN DE FORMATION

Entente avec Patrick BORIES pour garder une date en Lozère pour le BF1.

Salle à réserver au Massegros avec 10 participants de la Lozère et 10 autres de l'Aveyron.

RETOUR DES REUNIONS DE SECTEUR

- Efforts pour maintenir les toilettes à proximité des terrains féminins lors des Championnats,
- Site Internet pas assez vivant,
- Montée de l'agressivité en raison de la consommation d'alcool et de tabac,
- Trop de changements en CDC,
- Pas assez d'implication avec les jeunes au niveau des clubs,

QUESTIONS DIVERSES

Organisation de l'AG le 29 novembre prochain, lieu à déterminer (Le Provençal ou Bec de Jeu).

Le Valdonnez a reçu une dotation de 600 euros pour la CNC 2.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'ensemble des participants et lève la séance à 21 heures.

Le président,
Ludovic DURAND